

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA PORTE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-04-23
 Séance du 16 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain COMBAZ, *Maire*.

Date de convocation : 09 septembre 2025.

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Présents	8	Pouvoirs de	4	Absents	3
GRANGE Michel		V. FREYNET TICHADOU		Emilie VELLETAZ	
TRUNFIO Laure				David SANTIN-JANIN	
BOCQUIN Jean-Luc				Françoise BOISSET	
SEGARD Magali		Jean-Luc BOCQUIN			
DE GRACIA Gaëtan					
LALLAU BAZIN Corentin		Mickaël CHARMEAUX			
FREYNET TICHADOU Virginie					
BELLEMIN-LAPONNAZ Anne					
VELLETAZ Emilie					
CHARMEAUX Mickaël					
CHARPIN Brigitte		Gaëtan DE GRACIA			
BROC Jérôme					
BOISSET Françoise					

Michel GRANGE a été élu secrétaire.

Objet : CONVENTION PLURIANNUELLE DE PÂTURAGE HORS ALPAGE

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention pluriannuelle de pâturage hors alpage, entre la commune et Judite & Jao de MAGALHAES DIAS, pour la parcelle cadastrée ZS n° 130, d'une surface de 1 801 m² et en zone Asv du PLU.

Après délibération, le Conseil Municipal vote :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	12

↳ **Valide** le projet tel que présenté par Monsieur le Maire.

↳ L'**invite** à poursuivre l'exécution de la présente délibération, en l'autorisant à signer tout document de nature administrative, technique et financière nécessaire, *notamment la convention susvisée, annexée à la présente délibération.*

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
 Certifié conforme et exécutoire par Monsieur le Maire, **Alain COMBAZ**

Le Secrétaire,
 Michel GRANGE

Le Maire,
 Alain COMBAZ


